



REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- G. DEHERME. . . *L'Industrie du Ruban à Saint-Étienne.*
ÉLOI PÉPIN . . . *Bibles et Bribes (Réponse à M. G. Deherme).*
PAR TOUS. . . . *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME. . . *Les Livres qui font penser.*

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

61, rue des Saints-Pères, 61

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs
Collections de la nouvelle série (années 1908, 1909)
3 francs par année

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'*Union Coopérative* des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'**Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

*Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.
Etranger, 6 fr.*

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : A. GALLOIS

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux
D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

L'Industrie du ruban à Saint-Étienne

Venant d'Italie, passant par Lyon, Saint-Chamond, Saint-Didier, l'industrie rubanière s'est fixée à Saint-Étienne il y a trois siècles.

On sait quelle extension elle a prise. En 1786, il y a 15.000 métiers, dont 1.600 à la zurichoise, c'est-à-dire à plusieurs pièces, et l'on vend pour 15 millions de livres de rubans. En 1811, il y a 2.600 métiers à la zurichoise et 100 fabricants. De 1818 à 1833, le chiffre d'affaires s'élève de 17 à 50 millions. Il y a alors 170 fabricants et plus de 23.000 métiers, dont 5.000 à la zurichoise. En 1854 se fonde la première usine. Enfin, en 1855, l'industrie rubanière occupe 50.000 ouvriers, consomme 200.000 kilogrammes de soie et vend pour 90 millions de francs de rubans. Depuis, cette industrie est restée stationnaire. Les chiffres de 1855 sont, à très peu près, ceux de 1910. C'est dire qu'elle périclîte.

Ce n'est pas sans efforts opiniâtres, sans luttes énergiques qu'une industrie se développe, conquiert sa primauté et résiste à la concurrence étrangère. Il lui faut une solide organisation et, chez ceux qu'elle fait vivre, certaines vertus sociales essentielles. C'est donc

que les passementiers stéphanois en manquent si, après les canuts de la Croix-Rousse, ils souffrent trop souvent du chômage et n'ont pas toujours, en s'étendant, un salaire suffisant.

Au début du dix-huitième siècle, les Suisses employaient déjà les métiers à plusieurs pièces. Avec ses métiers à une pièce, l'industrie stéphanoise ne pouvait soutenir la concurrence. Elle était condamnée à disparaître. Mais la France avait alors un gouvernement. Le métier à la barre, dit à la zurichoise, avait été introduit vers 1750. Dès 1770, le roi accorda une prime annuelle de 70 livres par métier à la barre importé, et ce pendant huit ans, — soit à peu près la valeur même du métier, environ 560 livres. Voilà la fonction gouvernementale en jeu ! Elle sauve une industrie au moment opportun. Elle stimule où et quand il faut. Avec notre système électoral, qui annihile la puissance gouvernementale, qui élimine toute direction générale compétente, il y a beaucoup plus de subventions, de primes distribuées ; mais ce sont des sportules, elles sont pour le parasitisme complice, non pour le travail social. Un pouvoir élu n'a pas trop de toutes les ressources et de toutes les forces dont il dispose pour se maintenir, assurer sa réélection, ou profiter le plus possible de la chance provisoire. Il ne peut servir que soi-même, être son propre but. Bref, il ne saurait être un gouvernement national.

*
* *

L'industrie rubanière stéphanoise n'a pas suivi le mouvement général. Elle ne s'est pas concentrée dans les usines. L'atelier de famille subsiste, et rien ne fait prévoir sa disparition. Au contraire. La houille blan-

nesse démocratique contemporaine ». L'institution est belle. Ses résultats sont admirables. Et je veux dire au point de vue positif. On y prend l'enfant, on le suit jeune homme, adulte, père de famille. Et là même, on ne s'en sépare pas : il y a, dans le patronage, pour les ménages, la section du « foyer ». D'ailleurs, les philippins ne s'excluent point de la vie activement sociale pour prier, se livrer à des jeux puérils ou à des conversations oiseuses. Il y a une section de gymnastique qui prend part aux concours publics, il y a un cercle d'études. Adultes, les membres de cette association sont citoyens républicains, syndiqués, et dans le vrai syndicat de leur corporation. Il leur reste même assez d'activité pour en gâcher dans les comités électoraux. Certain philippin se fait mettre à la porte par son patron, un catholique militant pourtant, parce qu'il lui présente, en sa qualité de syndiqué, les revendications des employés de la maison.

M. Edward Moutier est un poète. Il sent ce qu'il écrit, et il nous le fait vivre. Ses pages sur l'amour sont remarquables. On les relit, on s'en pénètre. Ici, le mysticisme rejoint la positivité. C'est tout en Dieu, et c'est pleinement humain. Sa psychologie est d'expérience. Son laboratoire fut la rue. Ah ! comme il connaît bien ces âmes fragiles de petits miséreux. Il nous fait pénétrer dans l'une d'elles, qui les caractérise toutes, et il nous la montre avec ses tares, ses ingénuités charmantes, ses défaillances, montant péniblement et atteignant enfin le sommet de lumière. Cela est idéalisé, mais avec un grand art, une émouvante vérité. Voilà l'homme que le vrai catholicisme veut faire ! Et c'est le même que le positivisme formera : l'homme social complet. Or c'est le résultat qui importe. Les deux grandes doctrines ont donc à se confronter seulement par une digne émulation à obtenir ce résultat : une plus haute humanité dans chaque homme. Et c'est concourir au lieu de se combattre.

Un bon livre, et réconfortant.

G. DEHERME.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

che a permis de distribuer la force motrice à très bon compte. La Compagnie électrique de la Loire, constituée en 1892, fait payer 0 fr. 40 par jour pour deux métiers et 1 franc par mois pour la location du moteur de 1/4 ou 1/2 HP. Et la transformation mécanique du métier à la barre est des plus simples. Il suffit de deux poulies. La dépense d'aménagement est de 100 à 150 francs par métier. En 1893, il n'y avait que 75 métiers ainsi modifiés; en 1896, il y en avait 865; en 1901, 6.000; en 1904, plus de 10.000. Maintenant, il n'y a presque plus de métiers à la barre, du moins dans les ateliers urbains.

Sur 200 fabricants, faisant annuellement de 50.000 à 5 ou 6 millions de francs d'affaires, il y en a 180 qui n'exécutent à l'usine que le travail de l'ourdissage et du pliage, représentant seulement 3 à 5 p. 100 du prix de revient du ruban. Dans une courte mais substantielle étude, à laquelle sont empruntés la plupart de ces renseignements, M. L. Vinson nous dit : « L'industrie du ruban occupe à Saint-Étienne environ 30.000 métiers à tisser, et, sur ces 30.000 métiers, 4.000 au maximum sont groupés en usines et 26.000 sont disséminés dans de petits ateliers de 1, 2, 3 métiers, non seulement à Saint-Étienne, mais aussi dans les communes environnantes de la Loire et de la Haute-Loire. Les 4.000 métiers d'usines appartiennent à une dizaine de fabricants, et les 26.000 autres appartiennent à 10 ou 12.000 chefs d'atelier. » Le chef d'atelier est donc, proprement, l'ancien « maître ouvrier », comme le fabricant est l'ancien « maître marchand ».

Dans une anarchie généralisée, cette situation n'a pas que des avantages.

On a pu dire que l'atelier de famille est le conser-

vatoire de tous les abus. En tout cas, il rend difficile, pour ne pas dire impossible, la résistance à une exploitation effrénée. Les horreurs du *sweating system* sont bien connues.

Particulièrement dans le tissage, « l'usine au logis », c'est-à-dire l'emploi de la force motrice, a ajouté aux inconvénients de l'atelier familial ceux de l'usine, sans les avantages qui sont un salaire régulier, plus élevé, une journée de travail limitée, etc. Ainsi, jus- qu'ici, la femme du rubanier ne faisait que le caneta- ge, ou préparation de la trame sur les canettes (petites bobines), l'émouchetage, opération dernière de la revision des tissus, et les courses à la fabrique. Maintenant, puisqu'il n'y a plus à faire manœuvrer la barre, la femme peut surveiller les métiers. Or, tout ce qui contribue à détourner les femmes des soins du ménage et de l'éducation des enfants est nocif, — pour la famille, et donc pour la société et l'humanité. Dans le désordre, les perfectionnements matériels quelconques, dont présentement nous sommes si naïvement entichés, se tournent contre le véritable progrès. Il n'y a que l'argent qui en béné- ficie.

La production de l'atelier de famille est lente, chère, à tout le moins d'un prix irrégulier. Il faut aller chercher et reporter l'ouvrage. A Saint-Étienne, le chef d'atelier n'est bien outillé que pour les qualités supérieures. Mais la demande de ces articles ne suffit pas à occuper 50.000 ouvriers. Il lui faut donc pro- duire aussi des sortes moyennes. Or, ici, le rubanier stéphanois est manifestement en état d'infériorité avec le rubanier de Bâle et de la région rhénane. Il ne produit que les plus belles et les plus basses qua- lités vendues dans le monde entier, et sur le même

métier. Ainsi, il produit ces dernières, qui sont les moins rémunératrices, dans les plus mauvaises conditions.

Par contre, il y a certains avantages. L'industrie rubanière de Saint-Étienne est d'une souplesse incomparable, qui lui permet de s'adapter presque immédiatement aux fantaisies changeantes de la mode. Pour les nouveautés, elle ne redoute aucun rival, ni pour le goût, ni pour la perfection. Le chef d'atelier est un ouvrier d'élite.

M. L. Vinson écrit : « Les avantages pour les fabricants sont les suivants : pas de matériel à nourrir et facilités pour un débutant d'occuper un grand nombre de métiers, même en disposant d'un petit capital, c'est ce qui explique le grand nombre de fabricants dans cette industrie. Les inconvénients pour les fabricants sont les suivants : le matériel n'appartenant pas au fabricant, l'entrepreneur chef d'atelier augmente beaucoup le prix de façon quand la demande est forte. Le chef d'atelier n'est pas un salarié touchant à l'usine un salaire à peu près fixe, c'est un entrepreneur qui vend son travail aux enchères, pour ainsi parler. Les avantages et les inconvénients pour le chef d'atelier, ouvrier tisseur, sont exactement opposés à ceux du fabricant, et pour des raisons identiquement inverses. Le résultat de cet état de choses est le suivant : variabilité constante du prix de façon dans le prix de revient du tissage du ruban. »

Il y a cinquante ans, Saint-Étienne avait le quasi-monopole mondial de la fabrication des rubans. Depuis, cette industrie s'est installée ou développée en Allemagne, en Italie, en Suisse, en Autriche, en Russie, aux États-Unis. Et partout, sauf en Suisse et

en France, on signale la disparition de l'atelier de famille absorbé par l'usine. Partout aussi, et sans exception, le nombre des pièces travaillées par un ouvrier est plus grand qu'à Saint-Étienne. A Bâle, par exemple, pour 16 fabricants qui font 40 à 50 millions de francs d'affaires par an contre 200 fabricants à Saint-Étienne, qui n'en font que 90 à 100 millions, on constate que 45 p. 100 des métiers sont réunis dans les usines et 55 p. 100 disséminés dans les ateliers de famille, et ils appartiennent tous aux patrons ; tandis qu'à Saint-Étienne il n'y a que 18 p. 100 des métiers dans les usines pour 82 p. 100 dans les ateliers de famille, et ils appartiennent tous aux ouvriers.

..

Tout de même, il vaut mieux conserver l'atelier de famille, avec ses traditions estimables. M. L. Vinson, un fabricant qui dirige une usine de 84 métiers perfectionnés, nous dit pourquoi : « L'expérience de dix ans qu'il a faite l'oblige à dire que l'atelier de famille, quand il a des métiers bien outillés, peut lutter contre l'usine la plus perfectionnée. » Avec lui, on souhaite donc l'usine au logis. Non seulement par l'emploi d'un moteur électrique, mais encore par une plus stricte adaptation du matériel à un petit nombre d'articles, la spécialisation pour la production intensive des qualités moyennes, la régularisation de fabrication, de prix de revient, — et donc de salaire.

Cela dépend d'abord de l'organisation des travailleurs. Malheureusement, l'artisan, jaloux de son indépendance, est peu enclin à se grouper. Les syndicats ouvriers du textile sont sans action. L'éducation syn-

dicale est à faire, — même pour les syndicalistes militants qui ignorent ce qu'ils veulent et tout ce qu'ils peuvent vouloir. Notons ici qu'un patron comme M. L. Vinson reconnaît la nécessité de l'organisation syndicale et qu'il faut, pour relever une industrie, le concours intelligent de l'ouvrier. En définitive, tous les éléments de la production pâtissent de l'anarchie et du parasitisme. Quand ils s'en apercevront, après de trop nombreuses expériences, pénibles et dangereuses, ils se coaliseront pour rétablir l'ordre nécessaire.

Les patrons aussi, d'ailleurs, ont à apprendre la solidarité. Pour l'industrie rubanière de Saint-Etienne, il y a deux syndicats patronaux. L'un compte 80 membres, l'autre 50; 70 autres restent réfractaires au groupement. S'il n'y avait qu'un syndicat, il serait obligatoire de fait, et les 200 patrons marcheraient d'ensemble. Cela pousserait aussi tous les chefs d'atelier au syndicat ouvrier.

Faute d'entente et de discipline, les tentatives ouvrières ou patronales, pour élever les salaires insuffisants ou stimuler l'industrie, ont toujours échoué. Après la grève de 1900, qui dura deux mois, un tarif minimum fut accepté par la presque totalité des fabricants. Après dix-huit mois d'une application plus ou moins scrupuleuse, il ne fut pas renouvelé.

Le gain annuel d'un chef d'atelier favorisé, qui n'a pas subi de chômage ou n'a pas eu besoin d'accepter trop souvent un travail de famine, varie de 1.100 à 2.000 francs. Mais il n'en va ainsi que pour un sur deux. L'autre végète misérablement, sans espoir. Et cela ne peut plus durer.

Notre belle et intéressante industrie stéphanoise est-elle donc condamnée à périliter et à disparaître avec les ateliers de famille ? Oui, si on laisse aller les choses — et les canuts de Lyon peuvent en témoigner ; — non, si les intéressés font, pendant qu'il en est temps encore, l'effort d'organisation que leur demande un des leurs.

Avec de fortes raisons et un grand bon sens pratique, M. Louis Vinson leur propose de constituer au plus tôt une « Union des fabricants et chefs d'atelier ». En y entrant, ceux-ci s'engageraient à ne travailler que pour ceux-là, et ceux-là à n'employer que ceux-ci. « Cet engagement réciproque étant pris, dit M. L. Vinson, les conditions de salaire au prix de la façon sont déterminés sur les bases suivantes : Le fabricant doit fournir au chef d'atelier un article tel, conçu de telle façon, avec des matières préparées de telle manière que le chef d'atelier tisseur puisse normalement faire toujours un salaire minimum de 5 francs par jour (façon de maître) pour tous les métiers dépassant la valeur d'achat de 800 francs et un salaire minimum de 4 francs par jour pour tous les métiers inférieurs à cette valeur d'achat de 800 francs. Cette règle est applicable aux ouvriers de la montagne avec 10 p. 100 de différence. » Un Comité d'arbitrage serait chargé de surveiller la stricte application des conventions, de trancher les différends et de déterminer les bases d'évaluation.

Ces dispositions paraissent des plus sages et seront certainement des plus efficaces. Comme le fait remarquer judicieusement M. Vinson, ce système, outre sa souplesse, pousse « au progrès industriel, à

l'amélioration de l'outillage, il force le fabricant à s'ingénier pour créer des qualités bien conçues, avec les matières de belles qualités et bien préparées ».

Ainsi, pour la production des nouveautés et des belles qualités, le matériel est suffisant, il n'y a donc qu'à aiguillonner l'initiative. Mais, pour la grosse production, on propose de : « 1° modifier le matériel pour le mettre au moins au même point que celui des Bâlois, des Autrichiens et même des Russes ; 2° pour cela, donner des garanties aux chefs d'atelier tisseurs que cette modification, cette amélioration nécessaire, indispensable, ne l'exposera pas à voir les salaires actuels tomber encore au-dessous des cours parfois dérisoires que nous connaissons. »

En somme, l'action d'ensemble préconisée par M. Vinson se peut résumer ainsi : « 1° Formation d'un Comité d'arbitrage permanent, chargé de fixer la limite pour chaque cas, pour chaque espèce, pour ainsi dire, pour chaque chargement ; 2° encourager le fabricant à mettre ses chargements longs, à prendre des engagements de longue durée ; 3° pousser à ces longs contrats pour avoir des fabrications constantes, régulières et ressemblant à celle de Bâle. »

Pour compléter et perfectionner l'outillage des chefs d'atelier, il faudrait 2 millions de francs. M. L. Vinson adjure le gouvernement de ne pas laisser tomber « la seule industrie française organisée en ateliers de famille ». Et il ajoute : « Notre industrie existe depuis 300 ans sur ce coin de terre... Nous vous rappelons, à vous gouvernement républicain, qu'en 1770 le gouvernement royal français a sauvé notre industrie mise en péril par nos mêmes concurrents... »

Dans l'énorme gaspillage d'un budget de 5 milliards, 2 millions de plus ou de moins seraient

peu de chose. Mais, on ne saurait trop le répéter, sous un régime électoral, toutes les subventions, toutes les dépenses d'État ne peuvent qu'être électorales. Il s'agit non pas de sauver une industrie nationale, mais de ce que pourra rapporter de voix radicales-socialistes une telle subvention.

Il serait mieux, plus digne, plus sûr de s'en passer.

A Lyon, la *Société pour le développement du tissage*, fondée en 1898, fournissait aux canuts des métiers, valant de 1.000 à 1.200 francs. Pour se rembourser, il était convenu qu'elle prélevait 10 p. 100 sur les prix des façons touchés par les chefs d'atelier. Dès 1901, elle avait déjà installé 500 métiers mécaniques. Son zèle imprudent l'obligea, il est vrai, en 1907, à remettre son œuvre à la *Caisse de prêts*. Mais cette œuvre fut et reste bienfaisante.

Avec quelques précautions, les fabricants stéphanois ne pourraient-ils fonder une Société semblable ? Ils se réserveraient, pour le capital avancé, un honnête intérêt. Au surplus, cela nouerait entre eux et les chefs d'atelier un lien beaucoup plus solide, j'imagine, que celui des éloquentes discours, voire des solennels engagements. De leur côté, les chefs d'atelier auraient à les seconder, — par exemple, sous forme d'une coopérative de crédit.

En tout cas, il faut agir. M. L. Vinson montre la voie. Les fabricants et ouvriers de Saint-Étienne feront bien de s'y engager résolument.

G. DEHERME.

Nous publions ce nouvel article de M. Éloi Pépin, — pour lui laisser le dernier mot, comme il sied, et ne pas prolonger une vaine discussion. Il ne paraît pas nécessaire de faire remarquer que le ton et l'esprit de cet article sont aussi éloignés qu'il est possible du ton et de l'esprit du vrai positivisme sociologique. Aussi bien, la réponse de M. G. Deherme (1) s'applique aux deux articles de M. Éloi Pépin. On n'a qu'à s'y reporter.

BIBLE ET BRIBES

(Réponse à M. G. Deherme.)

Toute foi qui rend les hommes affables et bons est digne de respect.

Le pontife de la déesse Kwannon (2).

DRÔLE D'HISTOIRE.

Il n'est point licite aux profanes de toucher aux choses saintes. L'Ancien Testament, depuis dix-neuf siècles aboli, prétend à nouveau s'imposer à notre respect.

Les exégésistes modernes, juifs, chrétiens et autres, montrent en vain la mosaïque du vieux livre hébraïque; leur très humble écolier se voit taxé de fabricant d'hypothèses hardies, de prestidigitateur en histoire amusante.

Assumant de répondre à la proposition de M. Maurice Vernes, je n'ignorais point la témérité de ma tâche. M. Vernes, professeur de langue hébraïque et

(1) Voir le n^o 76, du 16 février.

(2) La « Notre-Dame » d'Extrême-Orient.

d'histoire de la Judée à l'École des Hautes-Études orientales, est évidemment bien qualifié pour *coller* le piètre adversaire que je suis, et le confondre. Je me suis préparé à écouter avec déférence sa leçon et à en profiter. Une bonne correction est le meilleur des enseignements. Si je la provoque, c'est pour apprendre.

Et je n'ai pas à attendre la discipline. Il me faut répondre de suite aux observations sceptiques de M. Deherme.

Je note, accessoirement, que — pour les gens compétents, dont je ne suis pas — la rédaction du livre saint est exactement contemporaine de la civilisation hellénique.

Les Pélagés d'Ionie se libèrent du joug lydien dans les îles égéennes. Les scribes les plus anciens de ce recueil édifiant qui s'intitulera la Bible ont pu entendre Homère; écouter ces philosophes savants nés, comme l'aède immortel, sur les rivages de l'Asie Mineure. Les compilateurs les plus récents sont postérieurs à la conquête romaine. On les suit jusqu'aux jours des Esséniens, éducateurs du Christ, des apôtres et des martyrs (1).

Ai-je tort vraiment de qualifier le livre hébreu d'amas confus de traditions sans caractère historique, de folklore tribal d'une authenticité comparable à celle de l'*Ossian* de Macpherson, des *Lais de l'ancienne Rome* par Macaulay, des personnages fameux d'Alexandre Dumas? Je n'ai pas même à m'enorgueillir d'une telle analogie. Je l'ai pillée à M. Lavertujon déjà cité. Je devrais même ajouter avec lui que toute cette hagiographie ressemble aux contes de Perrault.

(1) *History of Old Testament*, by ARCHIBALD DUFF, London, Watts à C^o, 1910.

Les rapports des scènes bibliques avec les contes de l'Égypte et de la Chaldée, bien plus anciens, se dégagent d'eux-mêmes à la lecture des traductions de Maspéro, du Père V. Scheil et des *Annales du Musée Guimet* (1). Toutefois, j'avoue qu'à ma connaissance il nous manque un livre d'ensemble sur ce parallélisme intéressant. Le démarquage apparaîtrait patent. On dit que les églises chrétiennes souffrent du « modernisme ». Pourquoi, modernes, ménager la synagogue ?

Le simple lecteur doué du moindre esprit historique aperçoit, sans guide, les liaisons évidentes de la politique juive avec les institutions propres que l'environnement imposait aux tribus errantes. L'Hébreu nationalisa Dieu comme il s'approprie un collier.

M. Deherme ne me doit aucun gré de l'amusement que, dit-il, cet exposé historique lui a procuré. Ce qui y est drôle, c'est que la vérité, sauvée par les recherches des critiques, passe pour paradoxale, alors que la multi-séculaire aberration de la légende sainte s'est muée en parole de la Sagesse.

Les origines de tous les peuples ne se sont-elles pas ainsi adornées aux cours des temps d'idéal et de mystère ?

L'ATHÉE MALGRÉ LUI.

M. Deherme m'inflige une autre réprimande. Amicalement, il me traite d'athée, et me damne au nom d'Auguste Comte. Apollon m'a donc, à mon insu, doté des oreilles pointues de l'athéisme ? Je me suis simplement dit agnostique, ignorant en incognoscible : en « ces sciences dont personne ne peut rien savoir »,

(1) J.-H. Rosny les a vulgarisées et illustrées avec un grand charme.

disait, goguenard, Pierre Laffitte. Voilà que la compagnie de Pascal où, pour me garer de toute méprise, je m'étais impudemment glissé, n'a pas suffi à m'épargner une balle perdue.

Je sais bien que, par un mal visé pareil, les doyens de Westminster Abbey refusent aux cendres de Herbert Spencer le caveau glorieux de l'apothéose mondiale; mais je ne m'imaginai point qu'en France on sût de nos jours commettre une telle confusion.

A la fois agnostique, moniste et positiviste, je m'estimais — sans mérite — plus généreux que Comte envers les traditions du surnaturel. En front des religions fatiguées du passé, le fondateur du positivisme n'avait pu que reconstruire en hâte une synthèse exclusivement humaine. A quelques années de là, le triomphe de la doctrine de l'évolution souda, par la descendance comprise de l'homme, la lignée historique à la série vitale. La conception monistique du monde était établie. Enfin, la philosophie des équipolences, jointe à la critique spencérienne du savoir, prouvèrent la précarité du réel en indiquant, jusque dans l'histoire de la métaphysique, son déterminisme. La synthèse positive avait rejoint aux frontières de l'inconscible les aspirations poétiques.

Comte, au contraire — et non sans dédain — avait écarté comme « oiseuses et futiles » les spéculations lancées vers les origines et vers l'irréel. Or, c'est moi et non Comte que, littéralement fidèle à notre commun maître, M. Deherme croit amoindrir du titre d'athée.

Évidemment, je ne sais pas plus que Pascal si un Dieu existe, et encore moins comme il serait. A qui la faute? Certes, j'aimerais croire, avec le bouddhiste, à une justice! Or, je ne vois que celle que crée lentement l'humanité: je m'en contente, faute de mieux. S'il est

un Dieu qui possède les vertus qu'on lui prête, je lui fait mes infimes révérences. Autrement, oserai-je conclure, à l'exemple du très courageux et très noble Stuart Mill, peu amoureux du Dieu biblique : « Je veux aller en enfer plutôt que d'obéir à une divinité immorale. »

CLÉRICALISME A TOUS LES ÉTAGES.

M. Deherme confond le christianisme, inorganique, avec le catholicisme : l'individualisme, avec la synergie sociale. Nul plus que moi n'admire « le chef-d'œuvre politique de la sagesse humaine » ; je ne saurais pourtant oublier la dégradation ecclésiastique concurrente.

Dès le quatrième siècle, le vaillant apôtre des Gaules, le soldat saint Martin, livrait guerre au parlementarisme épiscopal. Les évêques, arrivistes, simoniaques, s'étaient faits les préfets du Bas-Empire. Il fallait déjà maints coups de crosse pour ramener les mauvais bergers au bercail de Rome. Au douzième siècle, l'Église passait, dans toute la pureté de ses gloires, au périhélie sans lendemain de sa sublime évolution. On sait le reste.

Je ne l'oublie pas, car ses rayons mourants ont réjoui ma jeunesse, et sauront encore pour un long temps enflammer ou réchauffer bien des cœurs. En l'absence d'un système public d'éducation, le catholicisme, et aussi l'évangélisme imprécis, comporteront une noble efficacité. Mon anticléricalisme, que le terrible procureur Deherme met en cause, ne va pas au delà d'une opposition de conscience aux usurpations occultes des congrégations exotiques. On suit leurs intrigues dans les familles, dans les gestions industrielles, dans les administrations publiques.

Volontiers je reconnais que de tels empiétements ne sont point le monopole du catholicisme. Sous des formes diverses, les protestants, les juifs, les franc-maçons, s'y livrent à l'envi. Chaque maison a sa livrée confessionnelle, bleue, jaune, rouge, noire : verte, si vous voulez. Quelquefois même, par de singulières alliances, la chapelle change de culte suivant l'étage de la direction.

Mon anticléricalisme s'accommode de tous les goûts pourvu que je sente en autrui la sincérité, mariée à cette tolérance bienfaisante qui n'est point la forme la moins douce de la charité.

Voulez-vous me faire avouer que je n'ai rencontré que bien peu souvent, par l'alliance de ces deux vertus, une si haute honnêteté ?

ÉGLISE ET CHATEAU.

Et vraiment, je ne puis ramener toute l'évolution médiévale à la seule influence du catholicisme. Si belle soit-elle, cette synthèse est une résultante, et se compose avec des influences autres. Son dogme est grec ; son régime, romain. Les mystères des cryptes qui furent son berceau révèlent la formation austère de son culte imposant. La racine hébraïque ne se devine qu'à la transmission monothéiste, et surtout à la nationalité du personnel primitif complétée de l'adoption de la discipline essénienne. L'unité divine est même tempérée par l'adoption de la triade alexandrine et de la dualité persane.

Pour juger de la pauvreté de l'apport originel des Juifs, il suffit de comparer l'islamisme au christianisme. Les deux fondateurs n'ont pris que le dogme fondamental importé en Judée par les prophètes.

L'unification divine s'était déjà réalisée, plus de dix-huit siècles auparavant, chez les sacerdotes égyptiens. Les Sages hellènes la publiaient alors que la horde de David ne l'avait pas encore nationalisée dans la tradition messianique. La Bible nous fait assister à la lutte des séides de Iahveh contre les rédacteurs des textes élohistes.

Si saint Paul, de Tarse, avait du sang juif, l'apôtre est néanmoins de culture grecque et d'éducation romaine. C'est un *déraciné*, réacclimaté dans la république helléno-romaine. Cicéron avait déjà fait entendre le *Civis sum totius mundi*. Le pauvre soldat congédié, seul et infirme, n'est plus l'instrument d'un Dieu jaloux qui incarne sa haine dans un peuple transplanté. Son Messie est humanisé, idéalisé : il est l'Homme-Dieu...

De son côté, Mahomet, bédouin comme le légendaire Moïse, se contenta de renouer le lien ancien, et s'érigea Prophète des prophètes. Les mœurs arabes achevèrent sa révélation.

Le christianisme ne valut qu'après sa transformation paulienne en universalisme romain. Laisse seul, le timide pilote Pierre eût mené s'échouer la barque de l'Église au long d'un marais de la mer Morte. Bossuet ne s'y trompe pas quand il nous dit que Rome fut destinée de Dieu à préparer les voies au Fils de ses préférences.

M. Deherme a raison de rappeler que le catholicisme absorba le meilleur des civilisations précédentes ; mais cet hommage n'autorise pas à oublier l'œuvre propre de la féodalité. La femme libre est une création de l'ère militaire défensive. La dame gauloise, franque, normande, développe directement le type, déjà institué, de la matrone romaine. La

monogamie est une création de Rome : la femme fut là la gardienne du foyer. Le chevalier absent implique la ménagère au logis. La Bible admet si bien la polygamie que Luther l'autorisa. On sait encore à qui l'on doit le divorce.

Mais, tandis qu'en réaction contre les débauches de la Rome sénatoriale, le catholicisme cultive spécialement la pureté, la féodalité, dans l'isolement de ses châteaux et l'apparement des mariages, exalta la tendresse. Or, universellement ceci passe cela (1).

En toutes choses, le monothéisme d'Occident ne fut supérieur au polythéisme antique que par l'âge plus mûr de son évolution. S'il ne sut être juste envers ses prédécesseurs, soyons plus sages que lui. Il est mal au fils sobre de médire du père, fût-il ivre...

CLÉRICALISME D'EXPORTATION.

Assez sur mon prétendu anticléricalisme : il se résume en une opposition raisonnée au cléricisme qu'importent d'Italie et d'Espagne les congrégations. Si, par la décrépitude de la foi, le danger s'est, en France, amoindri, il eut des heures pernicieuses. La « politique espagnole » a laissé de mauvais souvenirs dans l'histoire : n'ayons garde d'oublier que, pour changer de nom, les intrigues intéressées n'en restent pas moins vivaces.

Ce qui n'est pas bon pour soi n'est pas bon pour les autres. De ce chef, impossible d'approuver les Missions chrétiennes en Extrême-Orient. D'une autre race, d'une autre culture multimillénaire, les jaunes

(1) Traduit en langue actuelle, on y préfère la tourterelle à l'oie blanche ; la simple poule à la dinde...

ne sentent pas comme les blancs. Au reste, les Missions n'y ont guère réussi : elles n'y sont que fabriques d'anges ou granges de miséreux ; quelquefois des antres de mercantis.

La distribution charitable du riz rachèterait-elle la prodigalité de l'eau baptismale, qu'elle ne paierait pas les rancunes populaires. Trop aisément, les Européens recoururent au bras séculier ; les canons de l'Église chantaient en chœur avec les canons de la marine. Réduit à l'impuissance de son dogme, le chrétien de toute confession extorqua les privilèges, les honneurs, les pouvoirs de chefs provinciaux indigènes ; car la pêche mystique des âmes restait plus disetteuse en Orient qu'en Occident. Maintes catastrophes provinrent ainsi de l'outrecuidance, et quelquefois de la rapacité des missionnaires. Là-bas une brebis galeuse compromet le troupeau, et la prudence ecclésiastique ne sait assez le confesser publiquement. Souvenons-nous que l'ère des croisades est définitivement close.

M. Deherme évoque l'œuvre des jésuites de Louis XIV en Chine. Je la savais, puisque j'en appelais au témoignage (1696) de l'un d'eux, le P. Louis Le Comte. Ce que le railleur Kouang-Hi estime chez les jésuites, c'est leur science mathématique et leur prescience astronomique. Le spirituel empereur préfère de beaucoup l'algèbre au catéchisme. P. Laffitte, dont la bonhomie gasconne l'eût séduit, remarque opportunément que le Chinois prisait surtout les connaissances positives de la Société de Jésus. Rome s'en aperçut et jalouosa les ambassadeurs du pape noir. Précipitamment, le Vatican retira sa confiance aux ignaciens et la plaça à fonds perdus chez les dominicains. La pureté dogmatique ruinait ainsi la politique

catholique, déjà compromise par des voies analogues aux Indes orientales.

CONNAIS-TOI TOI-MÊME.

En révolte contre cette épithète de « racaille », que ma plume, trop fidèle à l'étymologie, infligea aux pauvres diables qui exploitent les Missions, M. Dehermedénonced'acrimonieuxsouvenirs d'Indo-Chine, l'infériorité morale des nations asiatiques sur les européennes. Je crains que ses préjugés patriotes ne prennent pour des tendances permanentes de simples faits accessoires.

La prostitution japonaise, par exemple, résulte bien plus de la pauvreté des montagnes nippones, et des ruines continuelles de ce sol secoué, que des institutions politiques ou religieuses du pays. Nous savons, hélas ! sans aller si loin, que nos provinces les plus pauvres sont celles qui à la fois sont les plus dévotes et les plus peuplées de vagabonds et de prostituées. Ce n'est pas le catholicisme qui, en ce cas, est coupable ; non plus que, là-bas, le bouddhisme. Le poète même le dit : la procureuse, c'est la misère...

Si la pureté sexuelle fut tout spécialement cultivée dans le monde par le christianisme, nos mœurs industrielles ont ramené une rétrogradation : effet immédiat de l'accroissement du paupérisme et de la concentration urbaine. Le catholicisme et surtout le protestantisme ont-ils su toujours protester autant qu'ils pouvaient le faire ? Ils laissèrent, durant trois siècles, se réimplanter l'esclavage.

Il est, par contre, des leçons à prendre du côté du soleil levant : sur la constitution de la famille que désorganise notre individualisme ; sur le dévouement

civique; sur nos devoirs envers les animaux; sur la continuité historique, base de toute moralité stable.

Reprocher aux Orientaux leur retard scientifique est injuste. Le progrès occidental résulte de conditions sociales exceptionnelles. Félicitons-nous en, mais sans droit à la morgue. Rappelons-nous la position des Gaulois et des Francs au regard des Romains et des Grecs. Les arts merveilleux et la belle littérature des Hindous, des Chinois, des Coréens, des Japonais, prouvent que ces populations sont riches d'idéal, d'ingéniosité, d'acquis. Les avons-nous toujours rejoints? Avant la Renaissance, ils nous étaient fort supérieurs en sculpture, peinture, ciselure, enluminure, bronzes, etc. Bien peu d'années se sont écoulées depuis que nous rivalisons en céramique. En dessin, peinture, l'idéalisation de la vie végétale, la connaissance des insectes et des grands fauves, et surtout en cet « art divin de créer le beau d'un rien », nos maîtres s'inclinent avec respect — et impuissance — devant leurs maîtres.

En cette industrie suprême, l'agriculture, « la mère des hommes », les Chinois restent nos instituteurs.

Quand ces jaunes nous traitent de barbares, se trompent-ils autant que notre orgueil nous le laisse croire?

Faut-il répondre au « dernier cri » de M. Deherme? Le récent procès de Tokio n'aurait-il point ses pendants en Europe? Sous les deux empires napoléoniens il ne faisait pas bon de mal parler de l'empereur! Plus de douze républicains, j'imagine, moururent à Lambessa... et ailleurs. Or, au Japon, l'empereur est un dieu. Le crime de lèse-majesté se double d'un sacrilège...

Je n'excuse pas : j'explique!

L'Allemagne, féodale comme le Japon, guette l'occasion de ce qu'un féroce euphémisme ministériel vient d'appeler « une expérience pratique » : la répression en masse par le sabre et la mitrailleuse. La Russie fait pire tous les jours; et la France, en 1871, a pris maintes années d'avance : avant M. Thiers, le roi-soleil accrochait, le long de ses mauvaises routes, les paysans affamés. L'Espagne n'a pas cublié les horreurs de Montjuich.

Notre République parlementaire se gêne-t-elle pour prostituer notre armée nationale à sa police administrative ? Sous le nom de prison préventive, et avec la complicité d'une magistrature asservie, elle a rétabli au profit de son despotisme ministériel les lettres de cachet du despotisme royal. N'en savez-vous plus rien, l'ami Deherme ? Et nos tribunaux correctionnels sont-ils autre chose que des commissions administratives ?

Cen'est pas, enfin, sans contradiction que vous félicitez les Orientaux de leur mépris de la vie, et que vous leur reprochez leur prodigalité de la vie d'autrui. Peut-il en être autrement ? Je ne veux pas dire que les âmes courageuses soient les plus sanguinaires, car le grand dévouement est magnanime. Mais, durant les périodes de réorganisation et de tassement national, la discipline est nécessairement stricte. Le sort du génial Ito fixe des devoirs à Matsuhito.

Trois fois heureux, dites-le avec moi, les peuples que mènent de tels hommes d'État !

LUMIÈRE D'ORIENT.

Si j'ai le respect, si j'ai l'amour de nos traditions occidentales, je n'en veux que mieux rendre justice

et donner mon respect aux œuvres religieuses, politiques et morales de l'Orient. Notre civilisation procède de la leur : nos églises regardent l'Orient.

Alors surtout que notre éducation se perd, écartons l'insolence des parvenus. Gardons du moins l'humilité de notre dénûment.

ÉLOI PÉPIN.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

LES PARLEMENTS D'EUROPE

Nous empruntons à l'excellent almanach *Pro Pace*, de Milan, un document fort intéressant sur la composition respective des assemblées parlementaires dans divers pays d'Europe et les lois constitutionnelles qui les régissent.

Autriche. — 1^o Chambre des Seigneurs (Herrenhaus), composée des archiducs majeurs de la famille impériale, de 64 chefs de familles de noblesse héréditaire, de 6 princes archevêques, de 7 princes évêques, de 5 archevêques et de 153 gentilshommes nommés à vie par l'empereur. *Aucune indemnité.*

2^o Chambre des Députés (Abgeordnetenhaus) composée de 516 membres, élus pour 6 ans au suffrage universel. *Indemnité : 21 francs par jeton de présence.*

Les deux assemblées réunies forment le Reichsrat.

Hongrie. — 1^o Chambre des Magnats : 380 membres (archiducs, nobles, ecclésiastiques et autres nommés par le roi). *Aucune indemnité.*

2° Chambre des Représentants : 451 membres élus pour 5 ans. 5.000 francs et 1.650 francs d'indemnité de logement.

Le pouvoir législatif commun avec la Hongrie est exercé par les Délégations (240 membres élus pour moitié par le Parlement autrichien, et pour moitié par le Parlement hongrois).

Belgique. — 1° Sénat de 110 membres élus pour 8 ans, renouvelés par moitié chaque période de 4 ans ; 30 membres nommés par les conseils provinciaux ; 80 élus parmi les citoyens payant 1.200 francs d'impôts directs ou propriétaires d'immeubles d'un revenu cadastral de 1.200 francs. *Indemnité* : 4.000 francs par an.

2° Chambre des Représentants : 320 membres élus au suffrage universel pour 4 ans. Renouvellement par moitié. Age pour être élu : au moins 25 ans. *Indemnité* : 4.000 francs par an.

Bulgarie. — Assemblée Nationale (Sobranié) : 150 députés élus au suffrage universel pour 5 ans. *Indemnité* : 1.800 francs.

Danemark. — 1° Landsting : 66 membres, dont 12 nommés par le roi, les autres pour 8 années avec suffrage à deux degrés. Renouvellement par moitié tous les 4 ans. *Indemnité* : 13 francs par jeton de présence.

2° Folkething : 114 membres élus pour 3 ans au suffrage universel. *Indemnité comme ci-dessus.*

Les deux assemblées réunies forment le Rigsdag.

Allemagne. — Reichstag : 397 députés élus au suffrage universel pour 5 ans. Électeurs les citoyens d'au moins 25 ans. *Indemnité* : 3.750 francs par an.

Grèce. — Diète : 176 membres élus pour 4 ans au suffrage universel. Électeurs les citoyens de 30 ans au moins. *Indemnité* : 3.600 francs par an.

Angleterre. — 1° Chambre des Pairs (Home of Pairs) : 591 membres dont 3 princes royaux, 2 archevêques anglais, les évêques de Londres, Durham et Winchester, les 21 évêques les plus anciens, les 518 pairs anglais qui ont atteint 21 ans, 16 pairs écossais élus pour la période parlementaire, 28 pairs irlandais élus à vie. *Aucune indemnité.*

2° Chambre des Communes (Home of Commons) : 670 membres élus pour 7 ans. Électeurs les citoyens âgés de 21 ans au moins et possédant des maisons ou des terres payant un impôt non inférieur à 250 francs. *Aucune indemnité.*

Italie. — 1° Sénat : 390 membres élus à vie par le roi et choisis parmi les diverses catégories (hauts fonctionnaires, ex-députés, contribuables qui payent au moins 3.000 francs d'impôts). *Aucune indemnité.*

2° Chambre des Députés : 508 membres éligibles à 31 ans. Électeurs les citoyens ayant accompli leur vingt-unième année, sachant lire et écrire et qui payent au moins 20 francs d'impôts directs. *Aucune indemnité.*

Norwège. — Storting : 117 membres (39 pour les villes et 78 pour les campagnes) élus pour 3 ans au suffrage à deux degrés. Éligibles à 30 ans, après 10 ans de domicile dans la circonscription électorale. *Indemnité* : 16 francs par jeton de présence.

Hollande. — 1° Première Chambre : 50 membres élus pour 9 ans par les États provinciaux parmi les citoyens d'au moins 30 ans, hauts fonctionnaires

ou forts contribuables. *Indemnité* : 4.150 francs par an.

2° Seconde Chambre : 100 membres élus pour 4 ans au suffrage universel. Age requis : 30 ans. *Indemnité comme précédemment.*

Les deux Chambres réunies prennent le nom d'*États généraux.*

Roumanie. — 1° Sénat : 120 membres élus par deux collèges électoraux parmi les citoyens d'au moins 40 ans.

2° Chambre des Députés : 183 membres élus par trois collèges électoraux parmi les citoyens d'au moins 25 ans. *Indemnité* : 25 francs par jeton de présence.

Russie. — 1° Douma : 520 membres élus au suffrage à deux degrés parmi diverses catégories d'électeurs. *Indemnité* : 25 francs par jeton de présence.

2° Conseil de l'Empire : 200 membres choisis par le tsar parmi les nobles et les hauts fonctionnaires.

Serbie. — Chambre des Députés (Skoupchtina) : 160 membres élus au suffrage universel. Éligibles à 30 ans, payant 60 francs de contributions. Électeurs à 21 ans, payant au moins 25 francs d'impôts directs. *Indemnité* : 2.900 francs par an.

Suède. — 1° Chambre haute : 150 membres d'au moins 35 ans, élus pour 9 ans par les autorités provinciales et communales. *Indemnité* : 1.666 francs par an.

2° Seconde Chambre : 230 membres élus pour 3 ans dans les villes au suffrage direct, dans les campagnes au suffrage à deux degrés. Age d'éligibilité : 25 ans. *Indemnité* : 1.666 francs par an.

Les deux assemblées réunies forment la Diète.

Suisse. — 1^o Conseil national : 167 membres élus pour 3 ans au suffrage universel.

2^o Conseil d'État : 44 membres élus pour 2 ou 3 ans au gré des cantons. *Indemnité* : 20 francs chaque jour de séance.

Les deux assemblées forment l'Assemblée nationale qui élit le Conseil Fédéral composé de 7 membres qui, à son tour, nomme le Président de la Confédération.

Chaque citoyen majeur est électeur et éligible.

Nous regrettons que l'auteur de cet intéressant relevé, dont nous n'avons pu contrôler l'exactitude, ait omis de nous fixer sur les règles constitutionnelles appliquées à l'élection des Chambres espagnoles et portugaises.

Il n'a point oublié la France, et voici ce qu'il en dit :

France. — 1^o Sénat : 300 membres. Age minimum : 40 ans ; élus au suffrage restreint (électeurs : les délégués sénatoriaux, les maires des communes, les conseillers d'arrondissement, les conseillers généraux, les députés).

2^o Chambre des Députés : 589 membres, élus au suffrage universel, scrutin d'arrondissement. Age minimum : 25 ans accomplis. *Indemnité annuelle pour sénateurs et députés* : 15.000 francs.

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Léonard de Vinci, par le baron CARRA DE VAUX, o fr. 60 (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Le génie de Léonard de Vinci ne fut indifférent à rien de ce qui est humain, et il excella en tout. En outre, Léonard « était fort beau ; la grâce en lui égalait la force. Son air et sa parole rassérénaient les esprits tristes et persuadaient les endurcis. De la seule main droite, il pouvait tordre un fer à cheval ou une petite cloche, comme s'ils eussent été de plomb. Il aimait beaucoup les animaux, surtout les chevaux qu'il maniait avec autant de douceur que d'adresse ».

Au calendrier positiviste, Léonard de Vinci est inscrit dans le mois de Dante, « l'épopée moderne ». Auguste Comte l'eût certainement nommé comme un de ses précurseurs s'il avait mieux connu la masse confuse des cahiers de Léonard. Il eût certainement cité ces pensées : « La recherche de l'impossible a pour châtement la mélancolie et le désespoir. » — « La force de la douleur croît avec celle du sentiment. » — « Rien ne peut être aimé si l'on n'en a d'abord la connaissance. Plus on connaît, plus on aime. L'amour est d'autant plus ardent que la connaissance est plus certaine. » — « C'est la gloire du peintre de créer des êtres qui conduisent à l'amour. » Le petit livre de M. Carra de Vaux est fort bien composé : il met en pleine lumière la belle figure de Léonard.

Sur la pente sauvage de l'Irez, par YVES LE FEBVRE illustrations de Blanche Odin et de F. Lefebvre, 3 francs (G. Ficker, éd., 4 et 6, rue de Savoie). — Yves Le Febvre est de Morlaix. « Je ne sais pas de ville plus foncièrement, plus intensément bretonne que Morlaix », dit M. Anatole Le Braz dans sa préface. Et il ajoute : « Yves Le Febvre appartient à la grande lignée des conteurs bretons. » Ce petit livre en témoigne. Là est évoquée, avec réalisme et sincérité, la rude Bretagne, cette « terre des nostalgies ». Et voici, en tête de chacun de ces contes émouvants, comme pour mieux les situer, des paysages de Bretagne,

qui ont été vus, sentis, aimés. Notons, en passant, que Blanche Odin est une artiste qui marquera. Cette illustration, bien appropriée au texte, complète un aimable ouvrage. Il est d'autant plus fâcheux que l'édition n'en ait pas été mieux soignée.

L'Art de tromper, d'intimider et de corrompre l'électeur, par CHARLES MARCAULT, 4 francs. (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Le titre est alléchant. Malheureusement, l'auteur n'en a qu'à « l'art » de ses adversaires politiques. Et cela enlève toute portée, on pourrait même dire toute moralité à son œuvre. Ces doléances contre les abus du parti au pouvoir, nous les connaissons. Elles se sont fait entendre déjà, avec autant de force, et par ceux-là mêmes qui pratiquent ces abus maintenant, et contre ceux-là mêmes qui s'en plaignent aujourd'hui. Le mensonge, la fraude, l'intimidation, la corruption accompagnent nécessairement le système électoral, qu'il soit manœuvré par les cléricaux ou les anticléricaux. C'est à cela, d'ailleurs, qu'il doit de faire son moindre mal. S'il pouvait fonctionner librement, loyalement, universellement, effectivement, c'est-à-dire si tous les intérêts particuliers, les passions personnelles, les sottises, les ignorances du plus grand nombre pouvaient réellement être représentés dans la direction de l'État, la société ne résisterait pas un mois au gâchis qui s'ensuivrait. Et voilà pourquoi la fameuse R. P., la dernière espérance du parlementarisme, est la plus colossale niaiserie qui se puisse imaginer, celle qui, pour être mathématique, sans doute, peut donner le mieux l'idée de l'infini.

Néanmoins, dans ce gros livre, il y a de nombreux documents électoraux, bons à consulter.

Carta sobre a compatibilidade entre as crenças positivistas e os deveres profissionais dos militares, pelo capitão E. F. DE MONTARROYOS (Boulangier, éd., 11, rue de l'Ancienne-Comédie). — Cet opuscule est dédié par l'auteur, un fervent positiviste, à ses confrères, coreligionnaires, camarades et amis. L'épigraphe est tirée d'une lettre d'Auguste Comte : « Loin que les positivistes dédaignent jamais leurs professions spéciales, je leur recommande tou-

jours de s'efforcer de les mieux remplir que leurs adversaires. »

La Conjuración antichrétienne, par Mgr HENRI DELASSUS, 3 vol. à 3 fr. 50 (Desclée et Brouwer, éd., 41, rue de Metz, Lille.) — Mgr Delassus instruit le procès de la franc-maçonnerie au point de vue de l'Église catholique, c'est-à-dire de la civilisation chrétienne.

Dans ce volumineux ouvrage, il dit bien tout ce qu'il peut dire, et ce n'est pas tout, malheureusement, et ce qui peut le mieux atteindre cette néfaste association. Il reste à dénoncer la franc-maçonnerie au point de vue social, c'est-à-dire de la civilisation simplement, de toute civilisation, celle qui a été comme celle qui sera. Quel positiviste s'y emploiera, et d'abord au nom de ce principe social essentiel : vivre au grand jour ?

On trouvera, dans ces trois gros volumes, de curieux renseignements sur l'esprit anarchique, les menées tortueuses, le but inquiétant de la franc-maçonnerie. Mais peut-être, et cela est regrettable, ne sont-ils pas tous d'une authenticité bien certaine. L'auteur fait état des révélations d'une « voyante ». La correspondance échangée entre Nubius, Volpe et Vindice (?) est par *trop vraie* pour être *réelle*. Quant au « satanisme », c'est de la fantaisie. Les politiciens, les fonctionnaires, les boutiquiers, les officiers d'académie, les courtiers électoraux qui fréquentent dans les loges ont des soucis plus matériels. Et les spirites, ce sont de pauvres imbéciles uniment, que la désagrégation des croyances religieuses a livrés à leur propre débilité mentale. Leurs pires extravagances ne sauraient dépasser les limites d'une imagination très restreinte. Il faut lire les publications spirites, théosophiques et occultistes pour concevoir la pauvreté misérable de leurs divagations. Le « satanisme » n'est pratiqué que par quelques intellectuels détraqués ou de sens aberrés, et cela n'intéresse que les aliénistes.

Mgr Delassus conclut en théologiste qui attend trop de la volonté de Dieu, parce qu'il est croyant; mais aussi en positiviste qui n'attend rien que de la restauration des principes d'ordre, parce qu'il est sociologue. C'est le socio-

logue, le vigoureux penseur des *Erreurs sociales et démocratiques* qu'on retiendra (1).

La Préhistoire. Origine et antiquité de l'homme, par G. et A. DE MORTILLET, avec 121 figures, 1 fr. 95 (Schleicher, éd., 8, rue Monsieur-le-Prince). — C'est un vieil ouvrage, déjà plusieurs fois édité. La dernière édition corrigée date de 1900. La témérité extra-scientifique de Gabriel de Mortillet est bien connue. Elle tenait à ses préoccupations métaphysiques. On retrouve ici les fameuses chronologies qui font remonter l'origine de l'homme à 240.000 ans, la description de l'anthropopithèque, de la race primitive de Néanderthal, etc., et aussi l'affirmation que l'homme primitif n'avait aucune croyance, aucune religion. Cependant, pour nous montrer qu'il est raisonnable, à propos des singes fossiles, M. Adrien de Mortillet écrit : « Sur la rencontre d'une simple incisive, dans le pliocène des environs de Montpellier, G. de Lapouge a établi non seulement une espèce, mais encore un genre nouveau qu'il a nommé *Anthropodus*, parce qu'il le suppose très voisin de l'homme. Une toute petite incisive est peut-être une base bien étroite pour asseoir une pareille conclusion. » Oui, évidemment, cette conclusion n'est pas dans un fauteuil !

Mais ce sont là les défauts, sur lesquels il convient de passer, d'un ouvrage considérable, qui comprend un ensemble vraiment remarquable de faits, de recherches, de documents concernant la préhistoire. Avec quelque sens critique, il est facile d'en écarter tout ce qui est tendancieux, tout ce qui dénote des préoccupations métaphysiques et de s'en tenir aux documents sérieux.

Les Essaims nouveaux, par EDWARD MOUTIER, 3 fr. 50. (Plon-Nourrit, éd., 8, rue Garancière.) — Voici un éducateur qui nous fait part de ses expériences. Il s'agit d'un patronage catholique, *les Philippins* de Rouen, qu'il dirige depuis dix-sept ans. Ce patronage n'est pas, dit l'auteur dans sa préface, « la garderie légendaire ni le foyer de réaction souhaité ou redouté, c'est le véritable collège populaire de l'avenir, le creuset religieux et social de la jeu-

(1) Voir n° 55 du 1^{er} avril 1910.

Bernard GRASSET, Éditeur

61, rue des Saints-Pères, 61. — PARIS

COLLECTION

“ LES ÉTUDES CONTEMPORAINES ”

Sous ce titre, la *Librairie Bernard Grasset* commence la publication d'une série d'études sur les milieux littéraires, politiques et sociaux de ce temps. Ces études, confiées à des spécialistes qui apporteront à leur tâche, avec toute la documentation désirable, le plus grand souci d'impartialité, ont pour objet de fixer dès maintenant et le plus exactement possible la physionomie de notre époque. Chaque étude forme un élégant volume de 200 à 250 pages et se vend séparément 2 fr.

A paru dans la collection Les Études Contemporaines :

Le CULTE de l'INCOMPÉTENCE

Par **Émile FAGUET**, de l'Académie Française

Un volume in-16, 240 pages. 2 fr.

La Sorbonne Contemporaine

Par **Pierre LEGUAY**

Vient de paraître dans la collection “ LES ÉTUDES CONTEMPORAINES ”

Docteur GRASSET

Le Milieu Médical et la Crise Médico-sociale

Un volume in-18 jésus. 3 fr. 50

VIENT DE PARAÎTRE :

ÉMILE FAGUET, de l'Académie Française.

COMMENTAIRE DU DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR

Un volume in-18 jésus.. . . . 3 fr. 50

CROÎTRE OU DISPARAÎTRE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 280 pages. Prix : 3 fr. 50

PERRIN et C^{ie}, Éditeurs, 35, quai des Grands-Angustins, PARIS

LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(Troisième édition)

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. 3 fr. 50

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

*Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,
Prix : 2 fr. 50*

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française
et par la Société antiesclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (franco : 6 fr. 60)

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (franco : 5 fr.)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères, PARIS
